

N°22

Septembre  
2024

CHAILLAC-SUR-VIENNE

CHÉRONNAC

JAVERDAT

ORADOUR-SUR-GLANE

ROCHECHOUART

SAILLAT-SUR-VIENNE

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

SAINT-JUNIEN

SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC

SAINT-VICTURNIEN

LES SALLES-LAUAUGUYON

VAYRES

VIDEIX

# AVEC VOUS

L'actu de  
Porte Océane



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OcéANE DU LIMOUSIN

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

## LA SOLIDARITÉ PORTE SES FRUITS



# RETOUR SUR IMAGES



- 1 - Marché festif à Saint-Martin-de-Jussac
- 2 - Marché festif à Javerdat
- 3 - Sortie VTT à Saint-Martin-de-Jussac
- 4 - Centre aqua récréatif à Saint-Junien
- 5 - Plage de la Chassagne à Videix

- 6 - Bivouac base de loisirs à Saint-Victurnien
- 7 - VTT base de loisirs à Saint-Victurnien
- 8 - Travaux à la Cité du Cuir
- 9 - Oradour-sur-Glâne ville départ du 57<sup>ème</sup> Tour du Limousin
- 10 - Labyrinthe de la Voix Manestela à Saint-Junien



# L'ÉDITO

Après une saison estivale riche en événements et en animations (Festival Manestela sur la Place Lacote, Labyrinthe de la Voix, Festi'Plage de Videix, Marchés festifs, Légend'Air, accueil du Tour du Limousin...), notre Communauté de communes continue de travailler activement pour l'amélioration de votre cadre de vie.

Ainsi, les travaux de réfection des voiries se poursuivent à un rythme soutenu. En étroite coopération avec les communes, ce sont plus de 1,2 millions d'euros qui seront investis en 2024 par l'intercommunalité dans ce domaine.

Pour attirer et conserver des familles et des habitants, notre territoire a besoin d'entreprises dynamiques, qui créent des emplois et proposent de nouveaux services. Porte Océane du Limousin, à travers notamment sa pépinière d'entreprises qui fête aujourd'hui ses 20 ans, accompagne, conseille et soutient les entrepreneurs. Par ailleurs, nos zones d'activités continuent de se densifier et d'accueillir de grandes enseignes.

Mais ce développement, ici, se fait toujours dans le souci des plus fragiles, pour ne laisser personne sur le bord de la route. Les nombreuses actions initiées par la POL avec des structures telles que la Banque Alimentaire, l'association ALEAS ou encore l'association Ma Camping, témoignent de notre détermination à faire rimer attractivité avec solidarité.

Je vous souhaite une excellente rentrée.

**Pierre ALLARD**

*Président de la Communauté de communes  
Porte Océane du Limousin*



**Directeur de publication :** Pierre Allard

**Rédaction :** Raymond Vouzellaud, Direction générale de la POL, Guillaume Chalard, Bertrand Catus, Morgane PICAT et OTI

**Crédits photos :** Lionel Mansion, Morgane Picat, Oradour sur Glane, Banques Alimentaires, Les Ballons du Périgord-Limousin, Tour du Limousin et OTI

**Conception maquette :** Agence GEMAP

**Imprimerie :** GDS Imprimeur

**Tirage :** 14 000 exemplaires

**Dépôt légal :** 3<sup>ème</sup> trimestre 2024

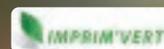
**Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord préalable de la rédaction**

**N° ISSN :** 2739-4484

**Contact :** 1 Av Voltaire – BP 58 – 87200 Saint-Junien

**Mail :** mpicat@pol-cdc.fr

**www.porteocéane-dulimousin.fr**



@porteocéanedulimousin



## SOMMAIRE

- p 6/7** Aménagement du territoire : Préparer l'avenir avec le SCOT
- p 8/9** Travaux : La POL entretient ses routes
- DOSSIER**
- p 10/13** Ne laisser personne au bord du chemin
- p 14/15** Office de Tourisme : Des Nouveautés estivales à apprécier toute l'année

## MAIS AUSSI...

- p 16** Tribunes
- p 17** Focus : A la découverte de la supérette de Saint-Brice
- p 18/19** Ordures ménagères : comment ça marche ?
- p 20/21** Cité du cuir : Un projet qui progresse sur tous les plans

## A VOTRE SERVICE

- p 22/23** Découvrir le territoire : Oradour-sur-Glane





## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# PRÉPARER L'AVENIR AVEC LE SCOT

**Planifier le développement d'un vaste territoire étendu sur trois communautés de communes (Porte océane du Limousin, Ouest Limousin et Charente limousine), soit 87 communes regroupant 73 000 habitants, c'est l'ambition du schéma de cohérence territoriale que porte le syndicat Mixte Charente e Limousin.**



**Jean Duchambon**

Président syndicat Mixte  
Charente e Limousin

« Nous sommes partis d'une idée simple », explique Jean Duchambon, Président du Syndicat : « Construire l'avenir à partir de notre bassin de vie et d'activités situé entre Angoulême et Limoges. Cela suppose de dépasser les frontières administratives, de faire tomber les barrières Vauban !

*C'est du simple bon sens d'ailleurs, en effet il n'y a rien d'aberrant à penser que l'on vient de Charente au centre aqua-récréatif ou à La Mégisserie de Saint-Junien et que l'abattoir de Confolens rayonne bien au-delà de son territoire.*

Nous partons de cette réalité pour étudier les mécanismes de flux qui irriguent notre territoire et qui lui donnent toute sa cohérence.

Ce qui est essentiel c'est de pouvoir parler d'une

seule voix. **En 2026, le Scot nous engagera pour les vingt prochaines années** sur des questions aussi fondamentales que celles du logement et de la consommation d'espace ou de la transition écologique. »

Après une phase de diagnostic et plus d'une soixantaine d'ateliers associant tous les élus du territoire, le Syndicat vient tout juste de valider le projet d'aménagement stratégique du SCOT comme l'explique Jean Duchambon : « Avec ce projet d'aménagement, voté par le syndicat mixte après avoir été présenté aux trois communautés de communes, nous avons achevé la phase d'étude et de diagnostic.

Se fondant sur un principe de non-concurrence et de coopération entre les communes de son périmètre, le projet d'aménagement stratégique adopté s'appuie par exemple sur **un constat démographique sans appel** : une forte baisse de la population depuis 50 ans.



## LE GAL : UN ACCÈS DIRECT AUX FONDS EUROPÉENS

Depuis le début de l'année 2023, le syndicat Charente é Limousin s'est doté d'un groupement d'action locale (GAL) lui permettant de gérer directement les crédits associés à la programmation européenne LEADER/FEDER, soit 3,4 millions d'euros courant jusqu'en 2027.

Le GAL regroupe un ensemble de partenaires socio-économiques privés (associations, entreprises, chambres consulaires) et publics qui sont chargés de la mise en place d'une stratégie de développement qui correspondent aux exigences de la programmation européenne.

Dans ce domaine, les trois communautés de communes ont défini quatre axes communs principaux : **favoriser l'accès aux services, à l'emploi et aux loisirs** pour toutes et tous ; renforcer **l'attractivité et l'identité du territoire** ; faire de la **transition écologique** une priorité et **revitaliser les centres-bourgs**. Le GAL a déjà permis de soutenir plusieurs projets tels que la Cité du Cuir de Saint-Junien, ou des rénovations de gîtes ou de commerces.

Si vous avez un projet utile au territoire vous pouvez peut-être bénéficier de crédits européens ! N'hésitez pas à contacter Philippe Doyen, technicien du GAL ([philippe.doyen@charente-limousine.fr](mailto:philippe.doyen@charente-limousine.fr) ou 06 12 97 75 80)

Par ailleurs, la Région Nouvelle-Aquitaine a également signé un contrat de développement et de transitions avec le syndicat Charente e Limousin qui s'achèvera en 2025. Il est axé sur l'aide à l'ingénierie, le soutien à l'attractivité (santé, artisanat, commerce), le soutien à la ruralité et les grands projets générateurs d'emploi et d'activité.



*Le projet d'aménagement stratégique vient d'être voté par les 3 communautés de communes du syndicat mixte*

Il se fixe donc l'objectif de **stopper cette baisse**, avec des conséquences très concrètes puisque cela suppose de rendre notre territoire plus attractif pour les jeunes ménages.

Cela suppose également de prendre en compte les évolutions de la société et notamment le fait que le nombre d'habitants par logement a fortement baissé.

Au final pour conserver sa population ce sont **9 000 logements qui devront être créés en 20 ans** sur les trois communautés de communes, avec l'impératif légal d'arriver à un objectif légal de zéro artificialisation nette à l'horizon 2051.

Ce sont six thématiques que développe le projet d'**aménagement**, une **gestion économe et raisonnée de l'espace** ; un accompagnement à la **transition écologique** ; la définition d'une politique

commune de **l'habitat** ; la question des **mobilités et des transports**, toujours particulièrement importante dans nos territoires ruraux ; celle de l'amélioration du **cadre de vie** et enfin celle de son attractivité, en lien avec son **développement économique**.

Alors que l'idée de créer un syndicat entre les 3 communautés de communes remonte à 2016, on peut déjà mesurer le travail accompli (avec notamment l'accès direct aux financements européens (voir encadré). L'avancée du SCOT, la pertinence du diagnostic établi sur le territoire, la connaissance fine qu'il apporte pour penser son aménagement, démontrent ce que peut faire une véritable action politique concertée au service d'une population, de ses lieux de vie ou de ses déplacements.

## TRAVAUX

# LA POL ENTRETIENT SES ROUTES

**En raison des aléas climatiques, les 500 km de voirie communautaire ne cessent de se dégrader. Les pluies fréquentes ces derniers mois notamment se sont infiltrées dans la structure même des routes rendant leur rénovation urgente et nécessaire.**

Conscients du problème, les élus de la communauté de communes ont pratiquement doublé l'enveloppe allouée aux travaux en ce domaine (700 000 € en 2023 qui sont passés à 1 million 200 000 € en 2024, financés à 30% par le conseil départemental de la Haute-Vienne).

Il s'agit de travaux en profondeur qui concernent la réfection de la bande à rouler, le curage des fossés aussi bien que la reprise des écoulements d'eaux pluviales.

Le marché a été divisé en trois lots (secteurs nord, centre et sud de la POL) et l'exécution des travaux a été confiée

à des groupements d'entreprises locales. Le fauchage quant-à-lui est réalisé par 5 agents de la communauté de communes.

Pour Saint-Junien on peut citer par exemple les travaux de la route de Chez Beaugy (60 000 €) ou ceux du secteur Chabanas/Sicioreix (150 000 €).

A Rochechouart, à la suite de très importants travaux de renouvellement du réseau, le secteur de Montazeau est concerné (100 000 €).

On peut également citer les exemples de la commune de Vayres (100 000 €) et celle d'Oradour-sur-Glane où quatre secteurs sont concernés (130 000 €).

Travaux  
co-financés par

PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Pont de la Féranchie à Chéronnac



Élagage sur les voies intercommunales



# LA PROLONGATION DE LA RUE AUGUSTE-MERLE : UNE RÉUSSITE

Au moment de la première tranche de travaux de la zone de La Vergne, la prolongation de la rue Auguste-Merle en dessous du magasin Mr.Bricolage était déjà prévue pour désengorger ce secteur de Saint-Junien, notamment le rond-point de l'Europe, et fluidifier ainsi la circulation sur la D941.

Mais pour réaliser l'opération il a d'abord fallu que la communauté de communes POL s'assure l'emprise foncière du terrain visé. L'étude de faisabilité a été menée et le chantier a pu démarrer, de zéro, puisque tout était à créer.

Le choix fait pour cette extension de rue a été, comme c'est toujours le cas désormais, **d'intégrer toutes les problématiques liées au développement durable et donc aux mobilités douces.**

Un trottoir a été réservé aux personnes handicapées et une piste cyclable a vu le jour. Il faut noter que l'éclairage public réglementaire est entièrement autonome puisque les candélabres ont une alimentation photovoltaïque. Le prolongement réalisé donne du sens

à toute cette zone au regard de la densité du trafic de véhicules. Maintenant toutes les personnes qui habitent l'Est de Saint-Junien n'ont plus besoin de passer par le carrefour du rond-point de l'Europe. **Ce type de travaux démontre parfaitement le caractère structurant de l'action politique que mène la communauté de communes.** Les travaux désormais

terminés, chacun peut mesurer la réussite, y compris esthétique, de cet aménagement, à commencer par les professionnels installés rue Auguste-Merle. Au total l'opération aura coûté 500 000 €.

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien de :



**Un projet qui intègre les problématiques liées au développement durable**



**Jean-Pierre Granet**

**C**et effort va se poursuivre en 2025, avec la tenue de réunions, dans chaque commune, destinées à évaluer leurs besoins spécifiques, comme l'explique **Jean-Pierre Granet**, vice-président de la POL en charge des travaux et de la gestion des déchets. « Chaque commune dispose d'une somme réservée, d'un droit

à tirage, calculé en fonction de sa longueur de voirie. Je me rends dans chacune d'entre elles avec le directeur des services techniques pour évaluer les besoins. Ensuite le bureau communautaire se prononce sur les prévisions que nous effectuons. Les communes sont prévenues lorsque nous débutons les travaux et, à chaque fois, nous leur envoyons un compte-rendu des interventions réalisées » explique l'élu.

« Le transfert de la compétence voirie de la commune vers la communauté de communes et les transferts de charges qui en découlent ne signifient pas, bien au contraire, que les communes ne sont plus maîtresses chez elles ou que l'intercommunalité se substituerait à elles pour tout ce qui concerne la remontée des informations.

**Ce sont bien les élus municipaux qui sont au contact direct des habitants de leurs communes et ce sont eux qui sont donc les plus aptes à recueillir et à faire remonter l'information. C'est toujours à la demande des communes que nous travaillons » insiste-t-il.**

« L'état de nos routes c'est quelque chose d'essentiel si l'on pense notamment aux transports scolaires mais c'est aussi une vitrine pour notre communauté de communes. Plusieurs facteurs expliquent les dégâts que subit la voirie. Les pluies que nous avons subies bien entendu mais aussi l'augmentation du trafic ou encore l'évolution du matériel agricole qui est de plus en plus lourd et imposant.

Il y a également un point sur lequel je souhaite insister, c'est que lorsque nous exécutons ces travaux nous inspectons également tous les ouvrages, comme les ponts, que nous entretenons et dont nous assurons la réfection si nécessaire. C'est notamment le cas pour le pont de l'île de Chaillac ou pour celui de La Féranchie à Chéronnac. » conclut Jean-Pierre Granet.

L'élargissement des abords des routes qui seront traitées en 2025 va, lui, débuter à l'automne. Les services de la communauté de communes ont en effet décidé de démarrer le travail le plus tôt possible pour mieux prendre en compte les évolutions climatiques.



DOSSIER

# NE LAISSER PERSONNE AU BORD DU CHEMIN

*Depuis sa naissance, la communauté de communes Porte Océane du Limousin investit pleinement le champ associatif pour dynamiser son territoire, l'animer, tisser ou retisser ce lien social dont chacun peut mesurer toute l'importance.*



**Laetitia Calendreau**

*Vice-Présidente en charge de la solidarité*

Cet engagement est inscrit clairement dans ses statuts et il correspond à la volonté des élus du conseil communautaire. Il permet de construire des partenariats originaux qui mêlent l'action publique à la capacité d'intervention et d'innovation des associations.

Dans ce dispositif, et plus précisément pour faire vivre la solidarité à l'échelle intercommunale, l'épicerie sociale et solidaire joue un rôle essentiel. Deux agents de la POL interviennent dans ce service. Le principe en est simple : identifiés par les référents sociaux (CCAS, assistantes sociale...) les bénéficiaires ont accès à des produits alimentaires de base et à des produits d'hygiène à petits prix.

En échange, ils s'engagent dans un projet d'amélioration de leur vie quotidienne, ils ont accès à des conseils dans différents domaines. Des ateliers de cuisine, autour de la santé ou des éco-gestes, ainsi qu'un accompagnement personnalisé au retour à l'emploi sont aussi proposés.

L'épicerie est approvisionnée par la banque alimentaire et un partenariat a été passé avec des grandes surfaces et des producteurs locaux (ce qui permet de lutter contre le gaspillage alimentaire).

Concernant l'approvisionnement en fruits et légumes, grâce aux dons des maraîchers locaux, du potager municipal de Saint-Junien et des particuliers, elle récupère des produits de qualité et en quantité suffisante durant les mois d'été.

En revanche l'approvisionnement est très difficile le reste de l'année d'où le travail qui se mène actuellement avec la banque alimentaire et plusieurs associations (voir encadrés). Il faut noter que l'association **Cendrecor** remet gracieusement à l'Épicerie, depuis 2018, **500 kg de pommes de terre** chaque année.



**Production sur l'île de Chaillac**

**Pour les personnes aidées, la durée d'accès est de trois mois**, renouvelable sur avis du référent social et sur avis de la commission qui assure le fonctionnement de la structure. Elle se réunit chaque mois afin de présenter les nouveaux dossiers et d'étudier les demandes de renouvellement ou de sortie.

Depuis cinq ans le nombre de personnes et de foyers servis et accompagnés ne cesse de croître. **En 2023**, 163 foyers ont été inscrits à l'épicerie, soit **358 personnes** (53% des foyers et 50% des personnes résidents à Saint-Junien, le reste se répartissant entre les autres communes de la POL). Pour rappel ce sont 151 foyers et 344 personnes qui étaient inscrits en 2022.

L'épicerie se déplace aussi sur le territoire de la POL pour pallier aux difficultés de déplacements de certains de ses bénéficiaires, le camion-épicerie sert ainsi une douzaine de personnes. Elle répond également aux demandes de colis alimentaires d'urgence émises par les assistantes sociales de secteur (21 colis alimentaires ont ainsi permis de venir en aide à 31 personnes l'an passé).

## EN 2023

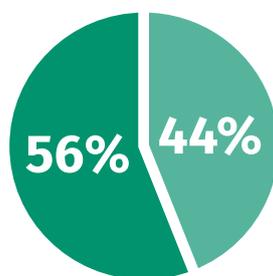
### QUANTITÉ COLLECTÉE



# 33 226 kg

de produits alimentaires ont été vendus pour une valeur de **17 177,87 €**

### PROVENANCE DES DONS



Professionnels et particuliers

La banque alimentaire

## DES PARTENARIATS ESSENTIELS

L'action sociale ne peut fonctionner qu'en multipliant les partenariats. C'est ainsi que l'épicerie travaille avec **EDF Solidarité** pour organiser des ateliers autour des éco-gestes et des économies d'énergie ou du chèque énergie. L'association **EGEE** organise des ateliers pour redéfinir un projet professionnel avec les bénéficiaires. **La Marguerite** propose des ateliers de prévention Santé et de sophrologie.

Une expérience intéressante a également été menée avec l'association **Les Défis du Sport Solidarité**, il a permis d'orienter des femmes vers des séances de sport en plein-air hebdomadaires encadrées par **Sophie Roulaud**, deux fois championne du monde et cinq fois championne de France de boxe française. Enfin, ce sont des **bénévoles** qui encadrent les deux ateliers de cuisine organisés chaque semaine à l'épicerie.

Pour cette année un partenariat va se concrétiser avec la **fondation Biocoop**, qui a retenu le dossier de la structure pour lui faire don d'une armoire destinée aux produits en vrac. Un autre partenariat, avec La Mégisserie, permettra à une dizaine de femmes de s'initier à la photographie.



Les Défis du Sport Solidarité



## ZOOM SUR L'AGRICULTURE SOLIDAIRE

L'association Pot'Sol, Potagère et Solidaire a été créée en 2023. Elle entend mettre en culture des produits frais de qualité (fruits et légumes) à destination des structures d'aide alimentaire. Pour cela elle utilise des terrains disponibles qu'ils soient publics ou privés. Elle souhaite également fédérer un maximum de partenaires autour de cette activité.

L'action de l'association se déploie sur trois communautés de communes (Porte océane du Limousin, Val de Vienne et Ouest-Limousin) quant aux échanges avec les structures d'aide alimentaire ils ont lieu à l'échelle du département de la Haute-Vienne. Sa première production a lieu cette année sur le site de Saint-Mathieu. La communauté de communes a décidé de verser 2 000 euros à Pot'Sol afin de l'inciter à baisser ses prix pour fournir la Banque alimentaire.

Parallèlement, depuis 2023, le Comptoir solidaire, un chantier d'insertion par l'activité de maraîchage situé à Cussac, mène une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de paniers solidaires de légumes de saison, issus de l'agriculture biologique, à un prix accessible pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire. Ce dispositif aurait évidemment pour intérêt d'améliorer la qualité des produits proposés et de renforcer le lien entre ces consommateurs d'une

part et la façon dont est produite ce qu'ils consomment, d'autre part.

La mise en place de ce dispositif suppose des moyens financiers pour contribuer à l'achat des paniers auprès de l'exploitation maraîchère du chantier d'insertion afin de les proposer à un prix adapté aux bénéficiaires de l'épicerie. Le Comptoir fraternel recherche donc actuellement des mécènes.

**Tous ces projets, portés par des acteurs différents à l'échelle locale, ont tous l'intérêt commun de lutter contre la précarité alimentaire en proposant des fruits et des légumes de saison aux plus démunis. Ils permettent également de développer la vocation agricole du territoire.**

Ces associations, ainsi que les petits maraîchers locaux (qui rencontrent eux-mêmes souvent des difficultés financières) pourraient participer au développement des alliances locales de solidarité entre les producteurs, les associations et les collectivités que souhaite mettre en place la Banque alimentaire. Cette dernière pouvant contribuer à une meilleure coordination des activités de chacun.

Le champ de la solidarité expérimente donc une démarche que l'on ne peut que souhaiter voir s'étendre puisqu'elle tend au **développement d'une consommation, donc d'une production, locale et vertueuse.**



## UN NOUVEAU PAS DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Conséquence d'une situation économique et sociale dégradée, la Banque alimentaire doit faire face à une augmentation de la demande des plus démunis. Depuis quelques années en effet le nombre de ses bénéficiaires ne cesse de croître. A cela s'ajoutent des difficultés au niveau de la collecte de produits frais auprès des opérateurs de la distribution liées aux restructurations que connaît ce secteur.

Pour son approvisionnement la structure collecte les invendus, les surplus ou les produits mal calibrés auprès d'un réseau d'agriculteurs et d'organisations.

En plus de ces dons, elle procède également, au cas par cas, à l'achat de produits frais en période de sous approvisionnement. Ces achats se font à un tarif proche des prix du marché.

**Dans le cadre du programme national « mieux manger pour tous », une enveloppe a été accordée à la Banque alimentaire lui permettant d'acheter l'équivalent de 50 à 60 tonnes de produits frais sur le marché français en 2024.**

En complément de ce programme, elle souhaite développer, au niveau

local, des alliances de proximité. Concrètement, il s'agit de mettre en place des **partenariats avec des agriculteurs** pour qu'ils produisent des cultures destinées à être achetées par la Banque à un prix négocié.

Ces achats locaux de produits constituent une façon de s'insérer dans le tissu agricole local. Pour lancer le dispositif, un fond abondé par des partenaires institutionnels (État, collectivités, CAF, MSA...) a été créé. La communauté de communes a décidé de participer à ce fond pour un montant de 5 000 €.

## UN SOUTIEN IMPORTANT AUX ASSOCIATIONS

L'action publique de la POL vise à aider et à développer un tissu associatif indispensable à la vie collective sur son territoire. En 2024, elle a ainsi versé **559 000 € de subventions**. Les sommes les plus importantes sont allées bien entendu à l'Office de tourisme intercommunal (334 000 €) au Centre international de recherche et de restitution sur les impacts et sur Rochechouart (48 000 €) ou à la pépinière d'entreprises POL Avenir (50 000 €). Au plan de la solidarité et de l'insertion, la POL soutient l'association ALEAS (20 000 €) et, plus spécifiquement, l'association Ma camping pour ce qui concerne les gens du voyage (15 000 €). Les compétences intercommunales permettent ainsi de soutenir 30 associations dans



les domaines du développement économique, de la solidarité et de l'insertion, de la biodiversité, de la valorisation des espaces naturels ou du territoire, du tourisme, de l'économie, des animations de centre-ville (dans le cadre du programme Petites villes de demain) mais aussi des associations qui interviennent pour l'animation des structures intercommunales comme le centre aqua-récréatif, le

gymnase d'Oradour-sur-Glane, la base de loisirs de Saint-Victorien ou la Cité du cuir.

Par ailleurs, la Communauté de communes POL soutient fortement La Mégisserie (830 000 €) et le Ciné-Bourse (92 000 €), deux structures qui participent très activement à l'animation culturelle du territoire.



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

*La saison estivale est dernière nous, l'été a été source de bons moments en Porte océane du Limousin.*

*Nous avons eu à cœur de les partager sur nos réseaux sociaux, n'hésitez pas à nous suivre :*

 Office de Tourisme Porte Océane du Limousin

 poltourisme

 Office de Tourisme Porte Océane du Limousin

 [blog.poltourisme.fr](http://blog.poltourisme.fr)

*Et pour ne rien rater des bons moments abonnez-vous à notre newsletter agenda mensuel sur simple demande par mail*

 [communication@poltourisme.fr](mailto:communication@poltourisme.fr)

# DES NOUVEAUTÉS ESTIVALES À APPRÉCIER TOUTE L'ANNÉE

## L'église Saint-Eutrope aux Salles Lavauguyon a son podcast

Les amateurs d'histoire et d'art sacré ont désormais une nouvelle raison de visiter l'église Saint-Eutrope des Salles Lavauguyon. Avec le lancement de notre nouveau podcast, les visiteurs peuvent plonger dans l'histoire riche de l'église et explorer les significations des fresques qui couvrent près de 200 m<sup>2</sup> de ses murs.

Natacha, notre guide conférencière passionnée et voix du podcast, vous accompagne à travers les différents registres des fresques, révélant leurs secrets et leurs significations. Grâce à ses explications détaillées, chaque visite devient une expérience enrichissante et immersive.

## Une visite accessible à tous avec les outils d'aujourd'hui

L'église des Salles Lavauguyon est ouverte tous les jours. Pour profiter pleinement de votre visite, munissez-vous de votre smartphone connecté à internet. Une fois à l'intérieur, il vous suffit de flasher les QR codes sur l'affiche réalisée par l'Office de Tourisme pour accéder aux podcasts et découvrir les explications en direct.

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer à l'église, le podcast est disponible sur notre chaîne Youtube / Office de Tourisme Porte Océane du Limousin.

# NOTRE SERVICE AUX PROFESSIONNELS DU TOURISME

CET AUTOMNE RETROUVEZ LES RENDEZ-VOUS DES PROS 2024-2025 :

**Visiter - se former - rencontrer - échanger.**

Comme chaque rentrée, Mathilde chargée de prestations à l'Office de tourisme, a construit un programme réservé aux prestataires touristiques de la Communauté de communes. Le programme d'accompagnement est soumis à une cotisation de 15€.

**Au programme :** des visites, des moments d'échange, des ateliers... Côté ateliers justement, deux sur le numérique vous seront proposés : un atelier pour apprendre les bases de la photographie et un atelier sur l'outil Instagram, pour poster ensuite vos belles photos !

**Grande nouveauté cette année !**

Cette année, en plus du calendrier sur le territoire de la POL, un calendrier à l'échelle du département vous sera proposé avec notamment 9 visites de sites touristiques : le Parc du Reynou, Châluçet, Montrol-Sénard... !

Pour suivre toute l'actualité des professionnels du tourisme, rendez-vous sur [www.visitlimousin.com/espacepro](http://www.visitlimousin.com/espacepro) ou bien contactez Mathilde : [ambassadeur@poltourisme.fr](mailto:ambassadeur@poltourisme.fr)

## NOS ANIMATIONS EN AUTOMNE

Natacha, responsable animation à l'Office de tourisme et guide conférencière propose des sorties devenues incontournables sur notre territoire.

Durant les vacances de la Toussaint (vacances scolaires du territoire) soit du 19 octobre au 3 novembre :

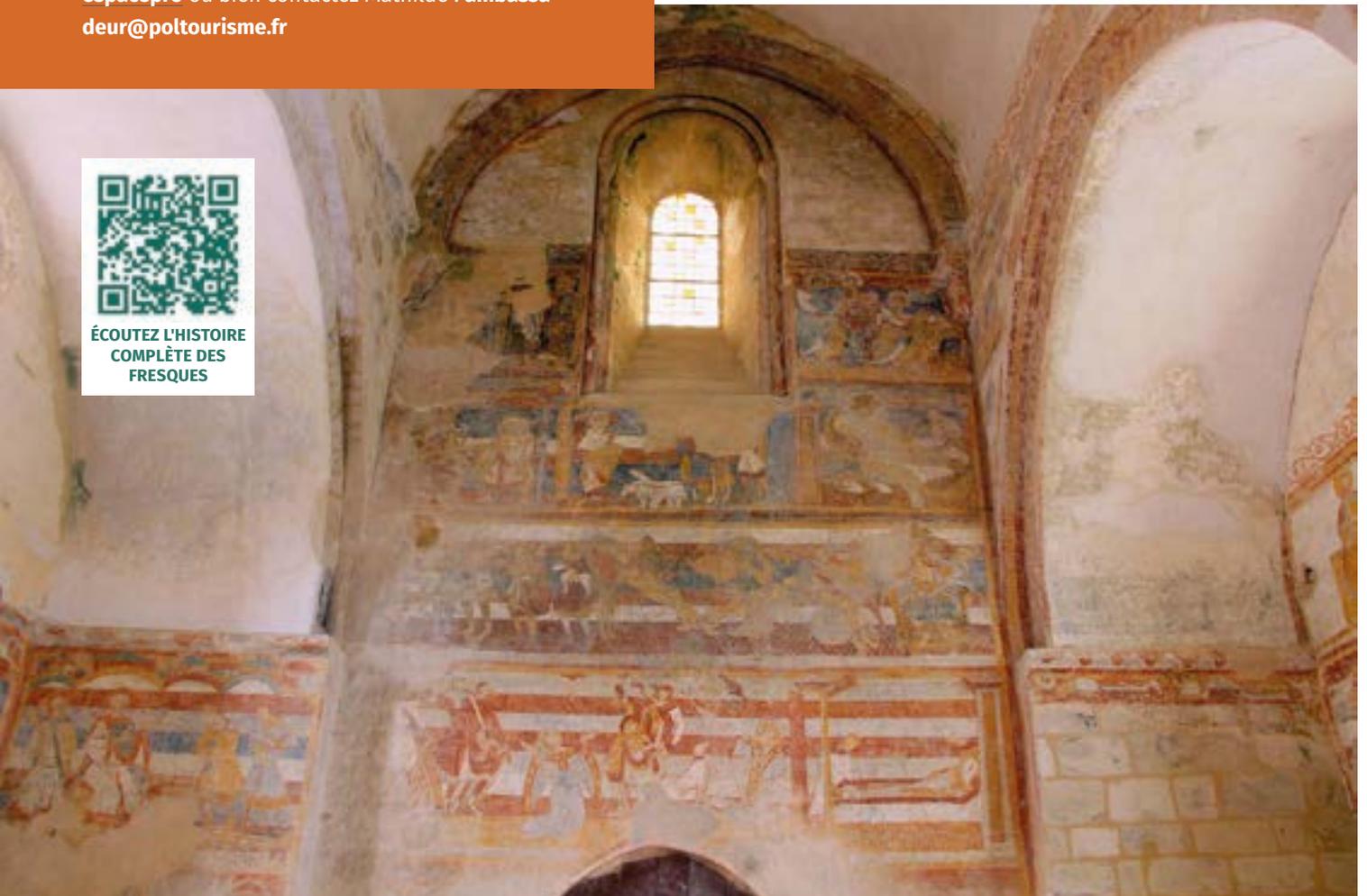
- Visites guidées de la ganterie Agnelle les mardis à 10h et jeudis à 14h30.
- Le 31 octobre à 10h30 et 14h30 : Monstres et sorcières à l'assaut du château de Rochechouart.

Réservez toutes nos sorties sur notre site internet :

[www.poltourisme.fr](http://www.poltourisme.fr)



ÉCOUTEZ L'HISTOIRE  
COMPLÈTE DES  
FRESQUES



# Tribunes politiques

## MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

S'il est un sujet qui doit être au cœur de toutes nos préoccupations, c'est bien celui de notre système de santé. Les déserts médicaux se multiplient et nos hôpitaux sont en souffrance. Nous avons d'ailleurs reçu, au mois de juin, la Directrice générale du CHU et la Directrice déléguée pour faire le point sur la situation à l'hôpital de Saint-Junien.

Le problème est national : il existe tout d'abord un manque criant de personnel, qui devrait s'accroître encore à l'automne... Il manquera en effet 1510 postes d'internes à la rentrée en France par rapport à l'an passé, en raison notamment d'une réforme du concours d'entrée aussi inutile

que contre-productive. La pénibilité, la rigidité du cadre administratif et le manque d'attractivité des carrières découragent par ailleurs de nombreux candidats aux métiers de la santé. Pendant ce temps, les délais de prise en charge aux urgences s'allongent et atteignent des seuils inacceptables, avec des conséquences parfois dramatiques. Les syndicats des urgentistes et infirmiers tirent la sonnette d'alarme depuis des années. Il est grand temps que le Gouvernement prenne enfin la mesure du problème et y apporte des réponses efficaces.

*Les élus de la majorité du Conseil communautaire*

## GROUPE « ÉNERGIE CITOYENNE - ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE »

### GESTION DES DÉCHETS : L'HEURE DU CHOIX

**Énergie citoyenne**, depuis le début du mandat, **n'a cessé de se mobiliser sur la question de la gestion des déchets** afin que cet enjeu soit mis sur la table des élus et fasse l'objet d'un réel débat.

La majorité de la POL nous a toujours dit qu'il n'y avait aucun problème en la matière. Pourtant, cette même majorité a commandé une **étude prospective** sur le sujet ! Fin du déni ou double jeu ? Au fond, peu importe, même si cela révèle une certaine conception de faire de la politique... Pour nous comme pour vous, l'essentiel est que les choses changent enfin.

Les **scénarios** d'évolution sont très différents les uns des

autres, allant de l'apport à des points de collecte de tous les déchets (recyclables et ordures ménagères) à leur ramassage en porte-à-porte. Mais, invariablement, la mise en place d'une **tarification incitative** est envisagée.

Notre groupe souhaite qu'il y ait une **large consultation citoyenne** avant qu'une quelconque décision ne soit prise. Vous associer aux choix qui engagent la collectivité sur le long terme : voilà le second enjeu de ce dossier !

**Yoann Balestrat, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.**

energie-citoyenne@laposte.net

06 82 48 44 71

[www.energie-citoyenne-saint-junien.fr](http://www.energie-citoyenne-saint-junien.fr)



## FOCUS

# A LA DÉCOUVERTE DE LA SUPÉRETTE DE SAINT-BRICE

Un peu avant Noël, les habitants de Saint-Brice-sur-Vienne ont eu la joie de retrouver un commerce alimentaire de proximité avec l'ouverture de la supérette Api.

Cette supérette développe un concept original, comme l'explique Vincent Terrasse, responsable des opérations de la société Api : « Nous avons ouvert notre premier magasin en novembre 2022. Aujourd'hui nous en comptons 69, principalement situées dans la région Nouvelle-Aquitaine et nous employons 70 personnes.

***Nous ciblons des lieux qui ne disposent plus de commerces alimentaires pour implanter nos supérettes autonomes.***

C'était le cas de Saint-Brice-sur-Vienne, qui dispose cependant d'autres commerces comme un bar, une pharmacie ou un fleuriste » explique-t-il.

Concrètement, elle fonctionne grâce à un QR Code généré après l'installation de l'application Api et l'inscription du futur client sur un smartphone ou sur le site internet de la société (<https://api-masuperette.fr/>).

C'est ce QR code qui permet l'accès aux locaux où tout est entièrement automatisé. Bien entendu les paiements se font uniquement par carte bancaire.

Quatre à cinq fois par semaine, Nadège, qui se charge également de deux autres supérettes, est présente sur les lieux afin de réceptionner les commandes, de remplir les rayons et de s'assurer de la fraîcheur des produits. Elle fait également lien avec les clients et avec la collectivité.

Quelques mois après son ouverture, le magasin Api fonctionne bien, preuve, s'il en était besoin, qu'il répond aux attentes des habitants de la commune.



## AU SERVICE DU MONDE RURAL

En France, ce sont plus de 12 000 communes qui ne possèdent pas ou plus de commerces de proximité ; en effet, depuis les années 80, près de 40% d'entre elles ont vu ces commerces fermer, obligeant plus de 11 millions d'habitants de petits villages à faire parfois plus de 20 minutes aller/retour en voiture pour accéder à leurs produits du quotidien.

Au-delà d'un isolement géographique et d'une perte d'autonomie, les habitants du monde rural perdent peu à peu ce qui fait l'âme de leur village : proximité, solidarité, lieux de rencontres.

Depuis sa naissance et au-delà de son service de proximité, Api veut contribuer au développement, à l'autonomie et à la redynamisation du monde rural. Elle s'est donc vue reconnaître la qualité de « société à mission » en mars 2023 inscrivant plusieurs objectifs sociaux et environnementaux dans sa raison d'être.

Elle s'engage par exemple à travailler avec des producteurs dans un rayon de 50 km autour de ses supérettes, à privilégier des produits bénéficiant d'un label de qualité, ou élaborés dans une démarche respectueuse de l'environnement et de la santé et à respecter un prix juste et équitable pour le client.



## ORDURES MÉNAGÈRES

# COMMENT ÇA MARCHE ?

*Le ramassage et le traitement des déchets est un enjeu très important, qui est géré conjointement par la communauté de communes et le Syndicat départemental d'élimination des déchets ménagers (SYDED).*

La communauté des communes POL prend en charge la collecte des ordures ménagères résiduelles, (les « sacs rouges ») et l'entretien des abords des 95 éco-points présents sur son territoire. Cette dernière mission mobilise l'équivalent de deux emplois à temps plein, trois camions et représente un coût important pour la collectivité.

Pour sa part, en plus du traitement de l'ensemble des déchets, le SYDED se charge de la collecte des éco-points et du fonctionnement des deux déchèteries intercommunales (Saint-Junien et Rochechouart).

Quant à la collecte des encombrants, elle a lieu une fois par mois. Il est possible de s'inscrire soit en mairie, soit au

service déchets de la POL au minimum sept jours avant la date d'enlèvement prévue. Les déchets verts peuvent être amenés en déchèterie, dans la limite de 10 m<sup>3</sup> et/ou 20 passages par an.

Entre 2022 et 2023, grâce au tri, la collecte des ordures ménagères a baissé de 6,16% passant en un an, de 4,619 tonnes à 4,334 tonnes soit 169 kilos par an et par habitant.

Il s'agit d'une évolution intéressante pour les services de la POL qui mettent tout en œuvre pour améliorer encore le service qu'ils doivent aux usagers. C'est également un signal positif pour l'environnement : moins de déchets, c'est autant de CO<sup>2</sup> d'économisé en transport, traitement...

## CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, les usagers qui étaient collectés le lundi (Saint-Junien) sont collectés le vendredi et ceux qui étaient collectés le vendredi sont collectés le lundi sur les communes de :

- Chéronnac
- Les Salles-Lavauguyon
- Saint-Brice-sur-Vienne
- Saint-Junien
- Saint-Martin-de-Jussac
- Saint-Victurnien
- Vayres
- Videix

Il n'y a pas de changement pour les communes suivantes (usagers collectés les autres jours de la semaine ou ceux collectés à la fois le lundi et le vendredi (centre de Saint-Junien)) :

- Chaillac-sur-Vienne (reste la mardi)
- Javerdat (reste le jeudi)
- Oradour-sur-Glane (reste le jeudi)
- Rochechouart (reste le mardi)
- Saillat-sur-Vienne (reste le mardi)
- Saint-Brice-sur-Vienne (les jours de collecte du mercredi et du jeudi restent inchangés)
- Saint-Junien (les jours de collecte des mardi mercredi et jeudi restent inchangés)
- Saint-Victurnien (reste le mercredi)
- Vayres (les jours de collecte du mardi et du mercredi restent inchangés)



## TRIER SES BIODÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier **le tri des biodéchets s'est généralisé** : les déchets verts (tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes...) et les déchets alimentaires (produits périmés non consommés, restes de préparation de repas, restes de repas) ne doivent plus être mis dans des sacs.

**La solution** : composter, dans son jardin en milieu rural, ou dans un composteur de quartier ou un lombricomposteur en milieu urbain.

### POUR RÉCUPÉRER UN COMPOSTEUR :

- **Avec participation financière** : toute l'année,
  - **Gratuit** : lors des deux campagnes annuelles de distribution/formation - pour cette année il ne reste que celle prévue à Rochechouart le 12 octobre prochain -
- Renseignements et inscriptions : SYDED : 05.55.12.12.87 ou [www.syded87.org](http://www.syded87.org)



## APPRENDRE À BIEN TRIER

Chaque éco-point propose une **colonne bleue** pour tous les papiers, une **colonne verte** pour les bouteilles en verre (à l'exclusion des verres, de la vaisselle, de la porcelaine...) et une **colonne jaune** pour l'ensemble des emballages.

Certains éco-points ou les déchetteries proposent une **colonne spécifique pour les cartons bruns** et/ou **des bornes de collecte du textile**. Lors de vos visites aux éco-points,

prenez soin de ne pas laisser de déchets à proximité et ramassez les petits emballages qui ont pu vous échapper. Cela permettra d'économiser du temps aux équipes chargées du nettoyage.





CITÉ DU CUIR

# UN PROJET QUI PROGRESSE SUR TOUS LES PLANS

Projet co-financé par :



La Cité du Cuir, qui ouvrira ses portes dans moins d'un an, a déjà transformé les bords de Vienne qui l'accueillent à Saint-Junien. Avec à ses côtés l'unité de production Hermès et longée, côté rivière, par un cheminement piéton, ces lieux qui autrefois bouillonnaient d'activité retrouvent de leur dynamisme et ce grâce au cuir, une nouvelle fois.

Unique en France, la Cité va permettre de préserver et de mettre en valeur l'histoire industrielle et artisanale locale. Elle va aussi offrir son aide et ses ressources (documentaires, outils) aux créateurs en devenir et faire rayonner la production actuelle. Cet équipement va ainsi démontrer, s'il en était besoin, que le cuir a toute sa place dans nos sociétés contemporaines.

C'est un travail qualitativement et quantitativement très important qu'effectue actuellement le Pôle cuir de la communauté de communes, en lien notamment avec le service des archives

municipales de la ville de Saint-Junien. Que ce soit la collecte et la restauration des machines et des gants ou la construction des animations qui seront proposées, aucun domaine d'activité n'est laissé dans l'ombre.

Il faut aussi compléter les collections, rencontrer les gantiers et sélectionner les gants qui seront proposés pour la scénographie finale...

Le Pôle Cuir poursuit d'ailleurs son appel aux dons ou aux prêts d'objets susceptibles d'intégrer la Cité. L'équipe recherche en particulier des archives photographiques, des témoignages, des emballages, des gants anciens, ainsi que toute information relative aux familles de gantiers. En effet, en plus de son espace muséal, la Cité hébergera un centre de documentation accessible aux étudiants et aux chercheurs.

Visite de l'Institut  
Français à la Cité du Cuir



## DES ESPACES CONÇUS POUR CHAQUE PUBLIC

La future Cité du cuir se construit aussi, bien entendu, en fonction des publics qu'elle va accueillir : les « locaux » évidemment, les touristes, mais aussi les écoliers, les collégiens ou les lycéens, les artistes et les artisans...

L'aménagement est prévu, des ateliers pédagogiques aux ateliers professionnels, pour que chacun puisse vivre les lieux à sa manière.

Tout est donc pensé avec soin pour faire de la Cité du cuir un lieu unique et elle se positionne déjà comme tel au sein de la filière, comme l'explique **Thierry Granet** : « Nous avons eu le plaisir d'accueillir récemment sur le chantier une délégation internationale de l'Institut français, composée de directeurs de grands musées du monde entier. C'est extrêmement important pour nous de rayonner ainsi. L'un de nos objectifs c'est également de mettre en valeur l'ensemble de la filière Cuir, l'élevage, le recyclage.



**Thierry Granet**

Vice-Président en charge  
de l'animation du territoire  
et de l'action culturelle

## UN TRAVAIL SUR LA FILIÈRE

La peau, au départ, c'est un déchet qui devient à son tour une matière première, une matière noble. Nous avons par exemple toute notre place dans la co-construction d'une filière française d'élevage puisque, à l'heure actuelle, la plupart des peaux viennent d'Italie, de Nouvelle-Zélande ou d'Australie.

Certains usages peu connus du cuir doivent aussi être intégrés à notre réflexion comme le domaine médical, des recherches très importantes sont menées au niveau des alèses notamment. Notre Cité sera celle de toute une filière, de tous les cuirs et de tous leurs usages, de toutes les recherches et de toutes les créations » conclut Thierry Granet.

### Appel aux dons :

tel : 05 55 43 06 85

ebaroulaud@saint-junien.fr

## UN LOGO SUR MESURE

Le logo de la Cité du cuir a été dévoilé au public au printemps dernier, notamment sur la façade du siège de la communauté de commune.

Le processus de création de ce logo, que l'on doit à l'agence « Et pourquoi pas », a été minutieusement élaboré pour répondre aux exigences techniques du marquage sur cuir.

Le principal défi était de concevoir un logo qui soit lisible et identifiable, aussi bien en petit qu'en grand format, malgré les contraintes du gaufrage, une technique pouvant altérer la netteté des détails.

Pour jouer avec ces défis, une méthode propre à la typographie d'impression a été adoptée, intégrant des « pièges à encre ». Ces pièges permettent à l'encre de se propager naturellement dans les angles et les détails, préservant ainsi la clarté et l'intégrité des lettres.

De cette manière, la typographie de la Cité du Cuir utilise subtilement le symbole du cuir sans le reproduire classiquement avec la volonté de rendre la typographie identifiable et intemporelle.

Le logo de la Cité du Cuir se distingue également par un jeu graphique avec les premières lettres des mots « Cité » et « Cuir », formant un monogramme distinctif.

Ces deux « C » incarnent le savoir-faire local, l'élégance, la durabilité, et l'union des compétences et des métiers. Ils évoquent à la fois la tradition et l'innovation, tout en symbolisant des valeurs de continuité et de qualité.

Réfléchi et soigné, ce logo permet à la Cité du Cuir de se distinguer et de promouvoir fièrement son héritage et son expertise dans le domaine du cuir.



## DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

# ORADOUR-SUR-GLANE : DE L'HISTOIRE À L'AVENIR

**I**déalement située entre Limoges et Saint-Junien, la commune d'Oradour-sur-Glane compte aujourd'hui plus de 2 550 habitants. En plein développement, elle a enregistré 180 constructions nouvelles depuis 2014 et son tissu économique est particulièrement dense avec des entreprises comme les transports Nascimento & Fils ou Aura Plastic et, bien entendu, de nombreux commerces. L'agriculture est également bien représentée avec, notamment, le développement de ventes de produits à la ferme. Signe de la bonne santé de la commune, l'effectif de son école est de 240 élèves et 43 associations assurent l'animation de la commune dans les domaines les plus variés

Au niveau des services, Oradour-sur-Glane est largement pourvue, avec notamment un cabinet médical, des kinésithérapeutes mais aussi une clinique vétérinaire. En revanche elle est toujours à la recherche d'un dentiste.

Les commémorations du 80<sup>e</sup> anniversaire du massacre du 10 juin 1944 ont vu la commune procéder au réaménagement de la place de la mairie, une fresque a été peinte à l'école et un arbre de vie a été planté.

Cet été, le stationnement payant a été mis en place pour les visiteurs. Une mesure rendue nécessaire notamment par des travaux de voirie et par la volonté de la municipalité de ne pas faire jouer le levier fiscal. Pour les années à venir la commune a fixé la rénovation énergétique de l'école comme une priorité.

## DU NOUVEAU POUR LE CAMPING

Situé à 10 min à pied de l'office de tourisme et des commerces, dans un environnement calme, l'aire de camping-cars d'Oradour-sur-Glane est désormais gérée par l'entreprise Camping-car Park au niveau financier et technique. L'aire compte 39 places et elle est ouverte aux camping-cars et aux fourgons équipés de sanitaires.

Camping-car Park est une entreprise basée à Pornic, en Loire-Atlantique. La société gère plus de 300 aires de camping-cars à distance, dont la plupart sont la propriété de collectivités. Son objectif est de rendre accessibles des sites d'intérêt touristique dans de bonnes conditions. Elle valorise également les initiatives locales en les présentant à ses utilisateurs, de façon détaillée, sur son site internet.



## L'ACTION DE LA POL À ORADOUR-SUR-GLANE

La communauté de communes a versé en 2024 une attribution de compensation de 214 194 € à la commune et une dotation de solidarité de 12 474 €. Elle contribue également à hauteur de 20 000 € par an au fonctionnement de l'ALSH d'Oradour-sur-Glane.

La Communauté de communes a également effectué d'importants travaux et aménagements cette année à Oradour/Glane, notamment :

- Aire de camping-cars : 105 298 € (aide DETR à hauteur de 20 070 €).
- Travaux de voirie : 84 073 € en 2023 (aide Département de 18 180 €).
- Travaux sur l'aire de stationnement des gens du voyage : 117 486 € (aide département de 7 210 € et 19 021 € de l'État).
- Rénovation énergétique du gymnase intercommunal : 51 851 € (aide de l'État de 12 962 €).



## UNE COMMÉMORATION ÉMOUVANTE ET DIGNE

C'est avec émotion que le maire d'Oradour-sur-Glane Philippe Lacroix évoque la cérémonie des 80 ans du massacre qui a frappé la commune. Une tragédie dont les ruines du village martyr et le Centre de la mémoire portent le témoignage.

« C'était vraiment un bel hommage qui a été rendu aux martyrs en présence de nombreuses délégations venues de France et de l'étranger. En présence également du Président français et du Président allemand. Le discours de ce dernier était d'ailleurs très intense et très émouvant. J'ai particulièrement apprécié l'implication des jeunes dans cette cérémonie et je tiens à remercier tout spécialement les personnes qui nous ont aidé à financer cette cérémonie avec une mention spéciale pour les travaux réalisés par les porcelaines Bernardaud et par Jean-Charles de Castelbajac » relate-t-il. Avec simplicité et avec dignité, Oradour-sur-Glane n'oublie rien du passé tout en étant résolument tourné vers l'avenir.



## LE CHÊNE D'ORADOUR-SUR-GLANE

Un texte de Gauvain Sers écrit spécialement pour la cérémonie commémorative du 80<sup>e</sup> anniversaire du massacre du 10 juin 1944.

*J'n'oublie pas le 10 juin  
Mille neuf cent quarante-quatre  
Moi, le dernier témoin  
Qu'ils n'ont pas pu abattre*

*Je ne suis qu'un vieux chêne  
Planté là par hasard  
Dans un coin de Haute-Vienne  
Qui revient d'un cauchemar*

*Je n'oublie pas ce jour  
Où les hommes ici-bas  
Faisaient tous la queue pour  
Une ration de tabac*

*Je revois l'pâtissier  
Qui s'inquiétait plutôt  
De sauver sa fournée  
Que de sauver sa peau*

*J'n'oublie pas toutes ces vies  
Bienheureuses et paisibles*

*J'n'oublie pas les fusils  
Qui les ont pris pour cible  
Sur la place du champ d'foire*

*Ils ont fait ce samedi  
D'un village sans histoire  
Une immense tragédie*

*J'n'oublie pas le visage  
De tous ces innocents  
Des gamins de tout âge  
Qui parlaient naïvement  
Du match de dimanche  
Autour d'un ballon rond*

*Ils n'ont pas eu la chance  
De chausser les crampons*

*J'n'oublie pas dans l'église  
Ces enfants et ces mères  
Qu'ils ont pris par surprise  
Et ces flammes qui m'éclairaient*

*J'n'oublie pas la seule ombre  
Planquée dans les p'tits pois  
Et j'n'oublie pas le nombre  
De six cent quarante-trois*

*J'n'oublie pas le sourire  
Des bourreaux satisfaits*

*Leur festin qui s'étire  
Le champagne bien au frais*

*Cette nuit-là, j'ai appris  
Que les hommes peuvent trinquer  
Même à la barbarie  
Les branches m'en sont tombés*

*Je n'oublie pas comme Robert  
Les rescapés d'la grange  
Des héros ordinaires  
Qu'ont refusés les anges  
Pour transmettre leur mémoire  
Et tout vous raconter  
Pour que jamais l'Histoire  
Ne puisse se répéter*

*De nos jours, les minots  
Dans mon village martyr  
Avancent sans dire un mot  
Et ils peuvent ressentir  
Ce qu'on n'est pas capable  
D'expliquer dans les livres  
Quand je vois leurs cartables  
Moi, je me sens revivre*

*Dans cette lumière blafarde  
J'entends voler les mouches  
Et les gosses qui regardent  
Les impacts de cartouches  
La Peugeot 202  
Est devenue un emblème  
Ils rentreront chez eux  
Mais n' seront plus les mêmes*

*Il paraît qu'aujourd'hui  
Rue de la Renaissance  
La vie se reconstruit  
On retrouve l'insouciance  
Une fois l'orage passé  
Le Soleil apparaît  
Qu'il est beau de rêver  
A un monde de paix*

*J'n'oublie pas le 10 juin  
Mille neuf cent quarante-quatre  
Moi, le dernier témoin  
Qu'ils n'ont pas pu abattre  
Je ne suis qu'un vieux chêne  
Mais je veillerai toujours  
Pour que l'on se souvienne  
Des 7 lettres d'Oradour*

# RÉUNIONS PUBLIQUES

## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

**VENEZ CONSTRUIRE  
AVEC NOUS L'AVENIR  
DE NOTRE TERRITOIRE !**

## A VOS AGENDAS

Mardi **24** sept.  
à **18h30**

### à Confolens

Espace Jean-Louis Festal  
8 rue Fontaine des Jardins  
(amphithéâtre de la Communauté de Communes)

Mercredi **25** sept.  
à **18h30**

### à Saint-Junien

Palais des Sports - Salle Amédée Burbaud  
3 Bd Marcel Cachin

Jeudi **26** sept.  
à **18h30**

### à Oradour sur Vayres

Espace Robert Morange  
25 avenue Georges Guingouin

